

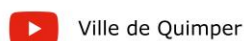
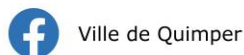
COMMUNIQUE DE PRESSE
KEMENADENN KELAOUÏÑ
Jeudi 6 février 2025

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUÏÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KÉR HA TOLPAD-KERIOÙ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER CEDEX
presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS
www.quimper.bzh



La ville de Quimper renouvelle partiellement son Conseil municipal des jeunes

Jusqu'au 7 avril, la ville de Quimper renouvelle partiellement son Conseil municipal des jeunes. Une dizaine de sièges est à pourvoir. La collectivité invite les Quimpérois intéressés, âgés de 10 à 15 ans, à s'inscrire dès à présent sur jeparticipeaquimper.bzh.

Parmi les jeunes Quimpérois ayant candidaté, une dizaine d'entre eux sera sélectionnée pour un mandat d'un an, renouvelable deux fois. La parité filles / garçons sera respectée et une répartition équitable sera recherchée entre les quatre quartiers de Quimper.

Objectifs :

- Impliquer et faire participer les jeunes Quimpérois dans les choix des politiques publiques de la ville de Quimper,
- Participer à la formation « civique » des jeunes Quimpérois et leur faire découvrir le monde des collectivités locales,
- Continuer le renforcement des pratiques démocratiques de la ville de Quimper avec une instance spécifique dédié aux jeunes,
- Offrir une déclinaison opérationnelle d'implication citoyenne dans le cadre du label « Ville amie des enfants » de l'UNICEF.

Les membres du Conseil municipal des jeunes pourront intervenir sur différents périmètres :

- Participer aux projets de la Ville (avis, participation aux événements),
- Remettre des projets propres, selon les commissions thématiques : culture et loisirs, sport, vivre ensemble, écologie et environnement

Une installation officielle sera organisée en avril 2025 et des rencontres seront mises en place chaque mois. Des temps de visite, de formations, d'information et conviviaux seront également proposés aux jeunes.

Toutes les informations sur cette instance, son organisation, sa composition sont à retrouver sur www.quimper.bzh, rubrique « démocratie participative ».